



*Lumière sur les Pratiques d'Élevage et d'Abattage*

## Communiqué de presse – 18 février 2019

### Sauvetage dans la « Maison de l'horreur »

**Début février, L-PEA a dû intervenir en urgence, suite à un signalement d'animaux laissés à l'abandon, sur la commune de St Medard la Rochette.**

C'est une voisine, informée du décès du propriétaire des lieux, qui a découvert la situation dramatique des animaux survivants. Elle s'est occupée d'eux, seule, durant 3 semaines, avant qu'une personne ne lui transmette nos coordonnées.

Bien que nous ayons été prévenu de la situation avant notre arrivée sur place, nous ne nous attendions pas à un tel spectacle.

Le terrain est jonché de déchets et de ferraille, nous découvrons un premier squelette canin, sortant à demi d'un sac poubelle, dans un cabanon. En accédant à une ancienne stabulation, basse et sombre, nous découvrons un bouc, blanc comme un fantôme, au milieu de ce décor sordide. Il est terrorisé et tremble de tous ses membres. Les restes d'un congénère gisent à ses pieds. Nous voyons de suite qu'une de ses pattes postérieures est fracturée. Ses sabots n'ont plus de forme.

Nous continuons notre exploration des lieux afin de nous assurer qu'aucun animal n'est tapi dans un recoin. Nous découvrons ce qui fût un clapier dans une grange, dans le noir. Les deux animaux, des lapins recueillis de suite par la voisine, se sont creusé un terrier dans plus de 50 cm d'excréments. Comment ont-ils survécu ? Nous l'ignorons.

Mais, le pire est encore à venir. La maison semble tout droit sortie d'un film d'horreur de série B, tant le spectacle qui s'offre à nos yeux est surréaliste. Des toiles de poussière et de crasse d'un mètre de long pendent de toutes parts, nous marchons sur 60 cm de détritrus, d'ordures et d'excréments. Dans la pénombre, nous nous frayons un chemin à l'aide de lampes torche.

Ici survit une chienne, nous l'avons entendu aboyer à notre arrivée. Dès que nous pénétrons dans la maison, elle s'enfuit et monte à l'étage. Après nous être assurés qu'aucun animal n'était coincé, agonisant ou recroquevillé quelque part, nous déblayons le chemin pour emprunter l'escalier.

Là, sur le palier, un premier cadavre de chien, les yeux ouverts, squelettique. Une grande armoire nous fait face, nous l'ouvrons, il y a un second cadavre recroquevillé, décharné. Du bruit nous parvient, c'est la chienne qui s'est tapi dans une pièce proche. Nous avançons pas à pas vers elle. La pièce est remplie de meubles en désordre, recouverts d'ordures. On n'entend plus un souffle de vie. En soulevant le coin d'une couverture en loques, nous devinons une forme, puis une tête et des yeux affolés qui nous regardent avec insistance mais également avec curiosité... ou désespoir, nous ne saurions le dire. Nous tentons de l'approcher mais l'animal se terre un peu plus au milieu des détritrus. Cette chienne vit, dans le noir, avec les cadavres de ses congénères.

En moins d'une semaine, nous avons sorti et mis en sécurité la petite chienne et accueilli le bouc au sanctuaire.

Tous deux ont été vu par le vétérinaire, reçoivent les traitements et soins adaptés. Cependant, la rémission psychologique sera longue. Le bouc demeurera handicapé à vie, la chienne présente une plaie inquiétante, un seul des lapins à survécut suite à son sauvetage.

Ce que nous souhaitons transmettre aujourd'hui, au-delà d'un témoignage du calvaire de ces animaux et de ceux qui n'ont pas survécut, c'est un appel auprès des personnes, institutions ou professionnels étant témoins de ce genre de situation. Aucun humain ni aucun animal ne devrait vivre dans ces conditions. Des solutions existent, en parler c'est ne pas condamner des êtres vivants à mourir dans ces conditions effroyables.

**Vidéo du sauvetage :**

<https://www.youtube.com/watch?v=Di7xiCGILXk&t=83s&fbclid=IwAR1m-WrHwMCpxJD9V6ZLztIckT8g1yBMYga7FLhCOOOIyZhKyCtaTJadrDs>

**Contact :** Aurore LENOIR, présidente de L-PEA  
07 88 35 06 10  
Au.lenoir@gmail.com